

**COLLOQUE  
NOURRIR L'HUMANITÉ**



**Rés'OGM Info est heureux de vous convier au Colloque Nourrir l'humanité, un défi à relever ensemble, qui se déroulera à Lyon, le jeudi 19 novembre 2009, à AGRAPOLE – ISARA**

En partenariat avec l'ISARA-Lyon et la Chambre Régionale d'Agriculture Rhône-Alpes  
Avec le soutien financier de la Région Rhône-Alpes et du Grand Lyon (sous réserve)

Colloque destiné aux agriculteurs, étudiants en agriculture, professionnels du milieu agricole, enseignants de l'enseignement agricole, élus, professionnels de la presse agricole.

-----  
Colloque gratuit, sur inscription par bulletin uniquement. (Réservation limitée à 250 participants).  
Soirée grand public, avec droit d'entrée de 3 euros à régler sur place.

Programme détaillé sur <http://www.resogm.org/spip.php?article132>  
Programme et bulletin d'inscription disponible à partir du 11 septembre 2009 sur ce site, version papier à partir du 21 septembre 09

Renseignements et contacts : Association Rés'OGM info  
8, quai Maréchal Joffre 69002 LYON  
tél : 04 78 42 95 37 Brigitte NARDIN, chargée de mission Colloque :  
[colloque@resogm.org](mailto:colloque@resogm.org) ou Marie-Aude CORNU, animatrice coordinatrice régionale : [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr) [www.resogm.org](http://www.resogm.org)

-----  
**Les communes opposées aux OGM en Rhône-Alpes :**

**La Biolle** – Savoie a pris un arrêté pour l'interdiction de culture OGM pour une année le 17 juillet 2008 et délibération du conseil municipal du 26 juin 09  
<http://www.resogm.org/spip.php?article39>

**Sortie livres :**

**BD : La Guerre des OGM**, Le Galli, Mike, X Basset, ed Hors Collection, septembre 09  
résumé : OGM. Trois lettres qui ne laissent personne indifférent... Alors, que sont exactement les Organismes Génétiquement Modifiés ? Pourquoi et comment, partout à travers le monde, des hommes et des femmes se battent contre ceux qui veulent les imposer ? Et qu'en est-il de la France ? Pour la première fois, une bande dessinée répond à toutes ces questions.  
Première planche à lire sur [http://www.editions-delcourt.fr/catalogue/bd/la\\_guerre\\_des\\_ogm](http://www.editions-delcourt.fr/catalogue/bd/la_guerre_des_ogm)

Xavier Le Roux, Robert Barbault, Jacques Baudry, Françoise Burel, Isabelle Doussan, Eric Garnier, Félix Herzog, Sandra Lavorel, Robert Lifran, Jean Roger-Estrade, Jean-Pierre Sarthou, Michel Trometter, éd., **La biodiversité et l'agriculture, Valoriser les synergies entre agriculture et biodiversité**, Quae, 26 €

**Lancement du site** <http://www.spicilege.org/> par le réseau Semences paysannes

Le site spicilege a été créé pour permettre à toutes les personnes concernées de décrire et identifier les variétés présentes dans les champs et les jardins. Créé par le Réseau Semences Paysannes, il est aujourd'hui en ligne et s'enrichira de vos observations.

**Colloque Inf'OGM le 24 octobre à Paris** à l'assemblée nationale, sur le thème « **Veilles citoyennes d'information : pour un droit d'ingérence dans les choix technologiques** »  
plus d'infos sur <http://www.infoqm.org/spip.php?rubrique791>

**Dernier communiqué du Parc des Monts d'Ardèche :**

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche : précurseur d'un territoire sans OGM.

Communiqué:

Le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche est sans conteste un territoire d'exception. Exceptionnel par la richesse de sa biodiversité, la volonté de ses habitants, ses productions agricoles de qualité mais surtout aujourd'hui, grâce aux initiatives menées avec ses partenaires.

En effet, vendredi 18 Septembre 2009, la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, partenaire institutionnel du Parc, a pris une décision historique et non dénuée de force au sujet des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM).

Les représentants agricoles se sont prononcés à l'unanimité en session de Chambre d'Agriculture, contre les cultures d'OGM sur le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

Cette décision est le fruit d'une démarche initiée de longue date par de nombreux partenaires (Région, Département, Associations et Personnalités).

Défendue respectivement par Jean Luc Flaugère, Président de la Chambre d'Agriculture et Christian Moyersoën, Vice Président du Parc en charge de l'Agriculture, cette étape importante permet au Parc d'inscrire dans sa future Charte les dispositions interdisant les cultures d'OGM sur son territoire.

Cette initiative portée par le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et soutenue courageusement par le Président de la Chambre d'Agriculture, constitue le point de départ vers l'exclusion des OGM sur les territoires aux patrimoines fragiles et remarquables comme les Parcs naturels régionaux sur la base de la loi OGM de mai 2008.

Richard BONIN  
Chargé de mission agriculture et gestion de l'espace  
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche  
Domaine de Rochemure  
07380 JAUJAC

Tél. : 04 75 36 38 94 (ligne directe)  
04 75 36 38 60 (standard)  
Fax : 04 75 36 38 61

[www.parc-monts-ardeche.fr](http://www.parc-monts-ardeche.fr)

### Faucheurs volontaires Rhône-Loire : opération samedi à Condrieu

Le Progrès : le 11.09.2009 04h00

« Ou se trouvent les parcelles d'OGM cachés ? » C'est la question à laquelle le groupe de Faucheurs Volontaires Rhone-Loire va tenter de répondre lors d'une opération samedi à partir de midi à Condrieu.

Le collectif de faucheurs a décidé d'organiser ce 12 septembre une inspection citoyenne des champs de tournesol en vélo (de préférence) ou en voiture au départ de Condrieu. Le petit village accueillera à partir de 11 heures les manifestations sur un point d'information.

Des prises de parole précéderont le pique-nique tiré du panier. C'est à partir de 14 heures que l'expédition démarrera à la recherche de parcelles d'OGM dans les champs de tournesol. « Nous devons agir pour stopper cette nouvelle stratégie de confiscation du vivant et des droits des paysans et des consommateurs » affirme le collectif de Faucheurs Volontaires.

---

### Communiqué du Collectif des Faucheurs Volontaires – Samedi 19 septembre 2009

Le Collectif des Faucheurs Volontaires approuve la destruction, par Pierre Azelvandre, de porte-greffes de vignes génétiquement modifiés résistants au court noué, au centre d'expérimentation de l'INRA de Colmar, le 7 septembre dernier.

L'INRA de Colmar avait formulé une demande d'essai pluriannuel de 2004 à 2008.

La CGB a formulé un avis positif le 7 Mai 2004 pour la période précitée. L'INRA s'engageait, au plus tard à l'automne 2008 à détruire et incinérer les plants ayant servis à cette expérimentation.

Le collectif des faucheurs volontaires considère que la destruction de ces plants en dehors de cette période permet de mettre en évidence le non respect par l'INRA de ses engagements et du contrat d'autorisation par le Gouvernement. Pour le collectif des faucheurs volontaires cette action ne constitue donc pas un délit mais une action citoyenne responsable.

D'autre part Pierre Azelvandre est intervenu après qu'il ait utilisé des moyens légaux pour interpellier politiques et chercheurs sur les risques liés aux cultures et expérimentations de plantes G.M. : demande de communication d'informations sur les sites d'implantation d'OGM auprès des élus locaux, de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs), du Conseil d'Etat, de la Cour Européenne de Justice. Celle-ci a d'ailleurs condamné la France, le 7 février dernier, à rendre public toutes les informations sur les lieux d'implantation des essais et champs d'OGM.

La démarche progressive utilisée par Pierre Azelvandre est fidèle à celle que les Faucheurs Volontaires mettent en œuvre avant de passer aux actions de désobéissance civique en neutralisant des essais et cultures G.M. Comme lui, ils dénoncent l'absence d'autres recherches alternatives par l'INRA sur les moyens de lutter contre les plantes adventices et les attaques virales et microbiennes agricoles.

Les Faucheurs Volontaires réaffirment que la recherche publique sur la problématique des OGM doit tenir compte des besoins et des intérêts de la société civile et doit privilégier l'utilité sociale aux intérêts financiers des grands groupes semenciers.

Cette action de désobéissance civique est largement justifiée par l'absence de débat public.

Le collectif des Faucheurs Volontaires salue l'acte de Pierre Azelvandre et l'assure de sa solidarité.

Contact :

Jean-Marie MIRE

03 87 50 44 63

[jeanmariemire@wanadoo.fr](mailto:jeanmariemire@wanadoo.fr)

**Bourg en Bresse, le 18 Septembre 2009**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Nous apprenons que le Comité national des appellations laitières, agro-alimentaires et forestières de l'INAO a entériné la modification du cahier des charges des appellations contrôlées, portant sur les volailles de Bresse. Les éleveurs pourront compléter l'alimentation des volailles avec des céréales produites sur le périmètre de l'AOC et être garanties sans OGM.**

Cette position vient conforter les positions prises par le Collectif OGM Non merci, contre les cultures OGM, assises sur des débats organisés, des actions menées sur le département depuis plus de deux ans.

Nous rappelons qu'à ce jour, nous ne savons toujours pas ce qu'est il advenu de la récolte des 135 hectares de maïs transgéniques plantés en 2008, sur les 4 cantons proches de l'AOC des Poulets de Bresse.

Nous avons écrit à Monsieur Georges Blanc, Président du CIVB, afin qu'il nous confirme que les maïs consommés par les volailles de Bresse soient exemptes d'OGM. Nous n'avons jamais eu de réponse. C'est le Vice Président du CIVB Pierre Bernard, éleveur de volailles de Bresse, qui avait répondu par voie de presse. Il concluait l'article du Point du 23/11/2007 : « *De toute façon ces inquiétudes viennent de personnes qui ne font pas partie de la filière. Chez nous des producteurs aux transformateurs, tout le monde reste serein* ».

Apparemment, la sérénité n'est plus de mise.

**En 2008, une motion s'opposant aux OGM a été présentée à la Chambre d'Agriculture de l'Ain. Elle a obtenu 14 voix, contre 20 laissant la possibilité aux agriculteurs de l'Ain de cultiver ces semences OGM. Qu'en est il de leur position à ce jour ?**

**Nous rappelons notre démarche citoyenne et démocratique. De nombreuses pétitions ont été signées (plus de mille signatures). Elles ont été remises à Monsieur le Préfet pour transmission aux différents ministères et au cabinet présidentiel. Nous soulignons encore la volonté de la population de ne pas subir une nourriture génétiquement modifiée.**

Le Président du Conseil Général, Rachel Mazuir, interpellé, par oral et par écrit, afin que le Conseil Général émette un vœu pour se positionner clairement contre les cultures OGM, n'a jamais daigné nous donner une réponse sur le sujet, même pas pour soutenir le maintien du moratoire.

**Nos exigences sont toujours de mise, soit le maintien d'un moratoire tant que la preuve n'est pas faite de l'innocuité des cultures OGM, un développement et un soutien des cultures biologiques, la recherche de l'autonomie alimentaire de nos élevages (abandon de l'importation de tourteau de soja largement OGMéisé), une production en lien avec la protection de l'environnement (eau, air, sol), la défense d'une recherche publique contrôlée par des organismes indépendants**

Le COLLECTIF OGM NON MERCI :

Adabio, Accueil Paysan, Acer, Les Alternatifs, Confédération Paysanne, Frapna, Grain de Sel, Planet-Ere, Les Verts

**Collectif OGM NON MERCI**

Contact :

[ogm-non-merci@hotmail.fr](mailto:ogm-non-merci@hotmail.fr)

Gérard Boinon 06 77 25 22 10

Christiane Bataillard 06 18 64 10 05

**Association Rés'OGM Info** 8 quai maréchal Joffre 69002 LYON

04 78 42 95 37 [www.resogm.org](http://www.resogm.org) [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr)

Newsletter réalisée par Marie-Aude Cornu, animatrice coordinatrice régionale